

MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA FRANCOPHONIE  
DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES DE BRETAGNE  
SERVICE REGIONAL DE L'ARCHEOLOGIE  
CONSEIL GENERAL D'ILLE-ET-VILAINE  
DIRECTION DES ROUTES ET DES INFRASTRUCTURES

Rapport d'étude de diagnostic, Juin 1993.

Déviaton de Combourg (1ère tranche)

RD 795



Catherine Bizien-Jaglin

Un diagnostic archéologique sur le tracé de la future déviation de COMBOURG (RD 795) a été programmé en concertation avec le maître d'ouvrage, la Direction des Routes et des Infrastructures du Conseil Général d'Ille-et-Vilaine, et le Service Régional de l'Archéologie (Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bretagne) dès le stade de l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique. Cette opération, financée par le Conseil Général d'Ille-et-Vilaine, a fait l'objet d'une lettre de commande de la Direction des Routes et des Infrastructures à l'A.F.A.N. (Association pour les Fouilles Archéologiques Nationales) afin de recruter un archéologue responsable d'opération et un ouvrier de fouilles pendant quinze jours.

Le projet de la déviation ayant été scindé en deux tronçons (nord et sud), le diagnostic a dû être adapté aux nouvelles conditions d'accès aux terrains; prévu initialement sur les sites les plus sensibles archéologiquement parlant, il s'est déroulé sur les secteurs disponibles. Cette première tranche de travaux s'est composée de trois jours de terrain et de deux jours consacrés à l'élaboration du rapport.

Un tractopelle a été mis à la disposition des archéologues par la D.R.I. pendant trois jours afin de réaliser les tranchées de sondages.

#### LES OBJECTIFS DU DIAGNOSTIC

La réalisation d'un diagnostic systématique sur un tracé routier ou un projet d'aménagement de vastes dimensions est destiné au repérage et à l'évaluation des indices ou sites archéologiques qui pourraient être détruits par des travaux de terrassements. En effet, les sites actuellement connus, que ce soit par les prospections aériennes et pédestres ou les recherches archivistiques, ne représentent qu'une faible partie des gisements réellement existants.

Cette première phase a donc pour objectif de définir la nature et l'état de conservation des vestiges archéologiques et de mettre en oeuvre si nécessaire une fouille de sauvetage, conformément au Titre II de la loi du 27 septembre 1941 portant réglementation des fouilles archéologiques.

Ces deux opérations sont programmées en concertation avec le maître d'ouvrage afin qu'elles s'insèrent dans le calendrier des travaux routiers et précèdent les premiers terrassements.

Dans le cas présent, le calendrier prévu a été sérieusement raccourci : Les sondages n'ont pu démarrer que deux semaines avant les premiers terrassements, pour des raisons de maîtrise des terrains. Il faut donc rappeler ici qu'en cas de découverte majeure, il n'aurait vraisemblablement pas été possible d'organiser et de réaliser une fouille de sauvetage dans les délais compatibles avec le début des travaux routiers, celui-ci étant prévu en juillet 1993.

Il convient donc de prévoir dès à présent la mise en place de la deuxième tranche du diagnostic archéologique sur le reste de la déviation de Combourg pour qu'un tel cas de figure ne se reproduise pas.

#### LE CONTEXTE ARCHEOLOGIQUE DE LA DEVIATION DE COMBOURG

Les prospections au sol ou aériennes menées depuis plusieurs années dans cette zone par le Centre Régional d'Archéologie d'Alet ont mis en évidence plusieurs sites gallo-romain sur la commune de Combourg. L'un d'eux, au lieu-dit les Fontenelles, se trouve à proximité immédiate du tracé de la déviation (LANGOUET et FAGUET, 1984). L'emprise maximale du gisement n'étant pas connue, il est possible d'envisager son extension jusqu'aux parcelles concernées par les nouveaux aménagements.

D'autre part, la majorité des auteurs s'accorde à faire passer la voie antique reliant Corseul à Jublains par le territoire de la ville de Combourg. Le passage estimé devrait être recoupé par l'axe de la déviation.

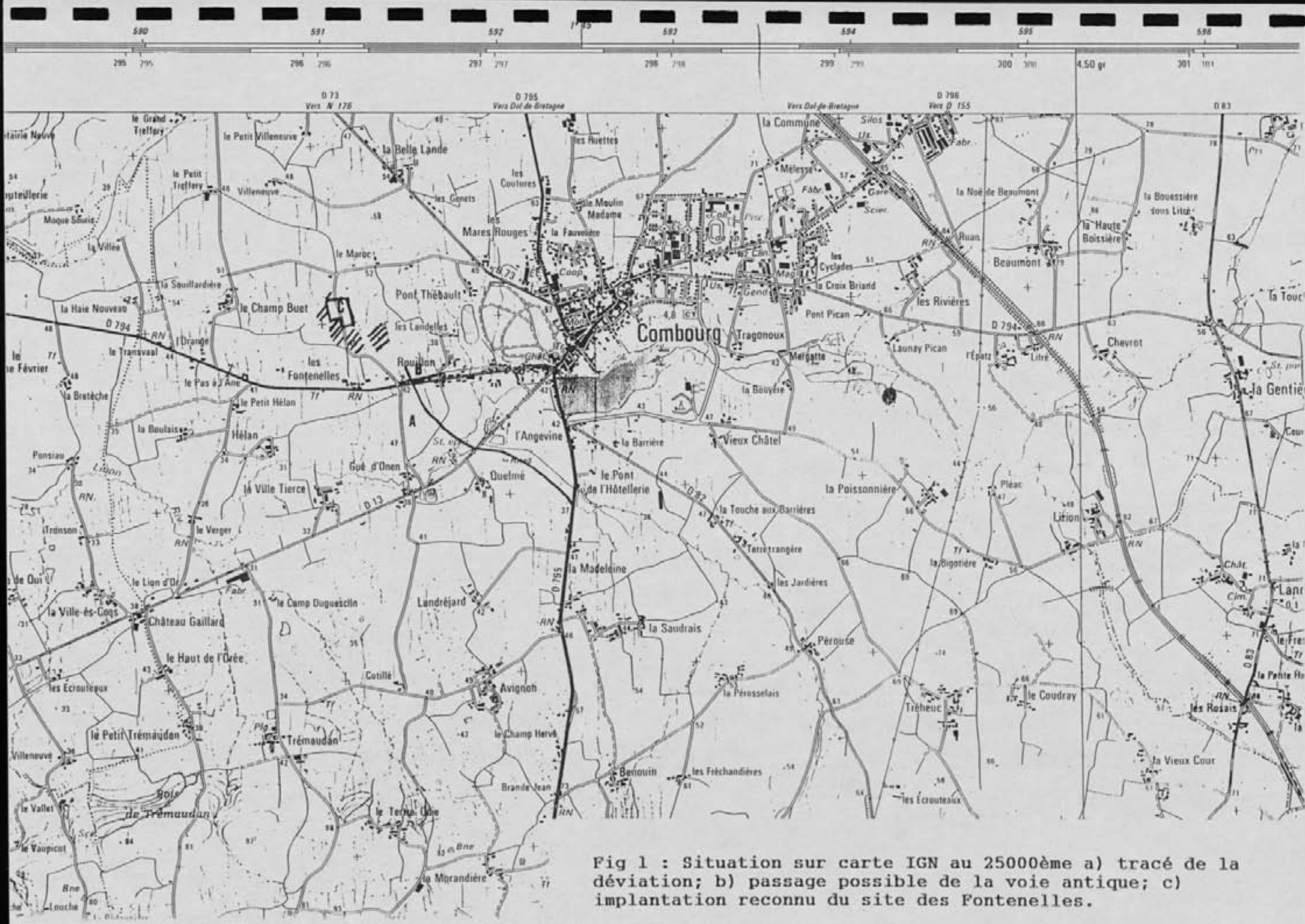


Fig 1 : Situation sur carte IGN au 25000ème a) tracé de la déviation; b) passage possible de la voie antique; c) implantation reconnu du site des Fontenelles.



Fig 2 : Plan cadastré du site des Fontenelles; a) cartographie des vestiges retrouvés en prospection; b) cartographie des substructions découvertes en prospection aérienne (d'après LANGOUET et FAGUET 1984)

## METHODOLOGIE

L'approche archéologique du tracé de la déviation de Combourg a été menée suivant trois phases différentes:

- Sondages au tractopelle avec godet lisse de 1,50 m de large.
- Prospection de terrain.
- Etude du cadastre napoléonien (1826) et prise en compte de l'environnement archéologique connu ou supposé.

Le déroulement des opérations :

Les sondages au tractopelle équipé d'un godet lisse sont un moyen rapide et non-destructif permettant une lecture aisée du sous-sol. Il était initialement prévu d'opérer une suite de sondages en pointillé parallèlement à l'axe de la déviation.

Sur la parcelle 174 section AN, il a été décidé d'implanter ces sondages perpendiculairement au tracé, pour des raisons d'ordre topographique et hydrographique. Sur les parcelles 132 section AO et 194 section AN, des sondages ont été implantés perpendiculairement à proximité des routes actuelles en complément d'autres, parallèles au tracé.

Seules trois parcelles ont fait l'objet d'observations. En effet, il est apparu que nous ne pouvions intervenir sur la totalité du tracé. Certains problèmes d'ordre foncier ou agricole n'étaient pas encore résolus. Ainsi la présence de drainage interdisait l'accès à la parcelle 2428 section K1. Ces mêmes drainages sont de toutes façons très destructifs lorsqu'ils existent sur des sites archéologiques.

D'autre part, et malgré l'arrêté préfectoral en vigueur, dans chaque parcelle, notre présence a déclenché des problèmes avec les agriculteurs qui manifestement n'avaient pas perçu la réalité des sondages estimatifs. Dans chaque cas, il a fallu interrompre les travaux et attendre une négociation entre le représentant de la Direction des Routes et le ou les agriculteurs concernés avant de poursuivre. Nous remercions ici Monsieur Lanoé pour l'aide constante dont il a du faire preuve pour nous faciliter l'accès aux parcelles.

Il résulte de ces deux facteurs que seuls 22 % de la surface occupée par le projet routier ont pu être observés.

Face à ces problèmes d'accès au terrain, il a été décidé de modifier le plan de travail préalablement défini et de se concentrer dans la zone archéologiquement la plus sensible (parcelle 132 section AO). L'approche topographique et hydrographique du terrain justifiait également un tel choix. En effet, le reste des champs étudiables présentait un sous-sol très humide qui semblait peu favorable à l'existence de gisements archéologiques.

## BILAN SCIENTIFIQUE

Trois parcelles ont été observées, dans lesquelles 330 m linéaires de tranchées ont fait l'objet d'un diagnostic archéologique, ce qui correspond à 22 % du tracé de la première tranche de la déviation.

Parcelle 174 section AN; Clos sur la Pré :

(fig. 4)

Située à une côte moyenne de 34 m NGF, la parcelle occupe un talweg et accueille un ruisseau. Il s'agit d'une zone très humide.

Tranchée 1: Longueur 18,30 m, largeur 1,50 m.

Cette tranchée a été creusée jusqu'à 1,50 m de profondeur et a permis de caractériser le sous-sol.

La stratigraphie: - terre végétale (0,30 cm)  
- argile provenant de l'altération par l'eau du substrat géologique.

Le fond de la tranchée présente un niveau de vase, recouvrant un lit de pierres érodées qui doit correspondre à un ancien lit de ruisseau.

Tranchée 2: Longueur 20,50 m, largeur 1,50 m.

Cette tranchée n'a été excavée que jusqu'à une profondeur de 0,60 m et a servi de contrôle à la première.

Conclusion: Parcelle au sous-sol présentant des traces d'hydromorphisme évidentes. Aucun vestige archéologique observé.





Parcelle 174, section AN : tranchée 2, vue du nord.  
Au niveau de la mire, coupe du lit de ruisseau.

Parcelle 194 et 196 section AN; Clos de la Croix  
Parcelle 186 section AN; Champs de la Bouchais

(fig. 5)

Versant orienté au sud, la parcelle s'établit entre les côtes 42 m et 39 m NGF.

Tranchée 1: longueur 7,50 m, largeur 1,50 m.

Stratification : - terre végétale 0,50 m.  
- sédiment limoneux ocre 0,40 m.  
- schiste gris-bleu affleurant au fond du sondage.

Structures anthropiques: fosse ou fossé recelant trois petits fragments d'argile cuite non identifiables. Un rapide sondage dans cette structure n'a permis de mettre en évidence ni sa datation ni sa fonction.

Tranchée 2: Longueur 8 m, largeur 1,50 m

Stratification: - terre végétale 0,50 m.  
-  
sédiment limoneux ocre 0,20 m.  
- sédiment limoneux jaunâtre 0,10 m.  
- sédiment limoneux ocre 0,20 m.  
- schiste gris-bleu affleurant au fond du sondage à 1,40 m de profondeur à partir de la surface.

Structure anthropique: aucune.

Tranchée 3: Longueur 7 m, largeur 1,50 m

Stratification: - terre végétale 0,50 m.  
- sédiment limoneux ocre 0,30 m.  
- schiste gris-bleu affleurant au fond du sondage à 0,80 m de profondeur à partir de la surface.

Structure anthropique: aucune

Tranchée 4: Longueur 8,50 m, largeur 1,50 m

Stratification: - terre végétale 0,50 m.  
- sédiment limoneux ocre 0,30 m.  
- schiste gris bleu affleurant au fond du sondage à 0,80 m de profondeur à partir de la surface.

Structure anthropique: aucune

Tranchée 5: Longueur 8 m, largeur 1,50 m

Stratification: - terre végétale 0,55 m.  
- schiste gris-bleu affleurant au fond du sondage directement sous la terre végétale.

Structure anthropique: aucune

Tranchée 6: Longueur 8 m, largeur 1,50 m

Stratification: - terre végétale 0,55 m.  
- sédiment limoneux ocre 0,35 m.  
- schiste gris-bleu affleurant au fond du sondage à 0,90 m de profondeur à partir de la surface.

Structure anthropique: aucune

Tranchée 7: Longueur 6 m, largeur 1,50 m

Stratification: - terre végétale 0,45 m.  
- sédiment limoneux ocre 0,20 m.  
- schiste gris-bleu affleurant au fond du sondage à 0,65 m de profondeur à partir de la surface.

Structure anthropique: aucune

Tranchée 8: Longueur 7,60 m, largeur 1,50 m

Stratification: - terre végétale 0,50 m.  
 - sédiment limoneux ocre 0,16 m.  
 - schiste gris bleu affleurant au fond du sondage à 0,66 m de profondeur à partir de la surface.

Structure anthropique: aucune

Tranchée 9: Longueur 6,50 m, largeur 1,50 m

Stratification: - terre végétale 0,50 m.  
 - sédiment limoneux ocre 0,20 m.  
 - schiste gris bleu affleurant au fond du sondage à 0,70 m de profondeur à partir de la surface.

Structure anthropique: aucune

Tranchée 10: Longueur 9,50 m, largeur 1,50 m

Stratification: - terre végétale 0,50 m  
 - sédiment limoneux ocre 0,10 m  
 - schiste gris bleu affleurant au fond du sondage à 0,65 m de profondeur à partir de la surface.

Structure anthropique: Un fossé d'environ 1 mètre de large et une structure circulaire de 0,45 m de diamètre ne recelant aucun mobilier archéologique. Le sédiment qui les comble est de même nature que la couche limoneuse ocre observée dans les autres sondages.

Prospection au sol : Ce champ fournit en surface une grande quantité de fragments de briques, tuiles et tessons divers d'époque post-médiévale. Des silex taillés (fig. 8) y ont été retrouvés. L'absence de vestiges concordant dans le sous-sol permet de supposer qu'il s'agit d'un épandage. Noter également la grande quantité de coquillages destinés à l'amendement calcaire du terrain.

Conclusion : Ces parcelles montrent une stratification très cohérente et ne présentent que peu de traces d'aménagements anthropiques. Seul l'angle nord-est est peut être susceptible d'accueillir des vestiges d'occupation, qui sont en l'état actuel indatables. Ces structures ne trouvent pas de correspondance avec le cadastre napoléonien (1826), ce qui tendrait à les dater antérieurement.



Parcelle 194 section AN  
tranchée 2, vue de  
l'ouest.



Parcelle 194 section AN  
tranchée 8, vue du nord  
Sous-sol type du terrain.



Parcelle 194 section AN  
tranchée 1, vue de  
l'ouest. Fossé ou fosse  
caractérisé par un  
sédiment différent.



Parcelle 194 section AN.  
Tranchée 10, vue du sud-  
ouest. Fossé et structure  
circulaire.

Parcelle 676 section C: le Clos de l'Ombre  
Parcelle 132, section AO: Les Venues.

(fig. 3)

Cinq tranchées ont été implantées sur ces deux parcelles. Celles-ci semblaient être les plus sensibles car les plus proches du site gallo-romain des Fontenelles. La stratification générale de l'ensemble des tranchées semble cohérente mais présente des différences notables qui sont synthétisées sur le plan joint. (fig. 6)

Stratigraphie générale reconstituée:

- terre végétale 0,50 m.
- sédiment limoneux ocre de 0,20 à 0,50 m.
- sédiment limoneux jaunâtre, parfois associé à des éléments de quartzite.
- niveau argileux gris, schisteux.

Suivant les endroits, cette dernière couche n'a pas forcément été atteinte, laissant place au sédiment limoneux ocre qui sectionne le niveau argileux gris schisteux. Dans trois cas (tranchée 2 et 4) il a pu être établi de manière certaine qu'il s'agit de fossés comblés. L'un correspond à une limite de parcellaire récemment comblé ; l'autre est attesté par la présence d'un fragment de céramique atypique dans son remplissage. Le troisième fossé (tranchée 4) ne peut être mis en relation avec rien de connu, mais présente le même remplissage que les autres. Rappelons qu'après la dernière guerre, cette parcelle a dû être drainée à l'aide de fossés remplis de pierres et de fagots (renseignements fournis par les agriculteurs) dont nous n'avons a priori pas retrouvé la trace.

La couche schisteuse présente différents faciès dus à une altération et à l'oxydation de sa surface. Les couches limoneuses la recouvrant confirment le schéma déjà bien connu de la géologie du quaternaire. Nous tenons à remercier ici le Professeur P.R. GIOT qui a bien voulu lever nos doutes sur la signification des nuances apparues en surface de la strate immédiatement supérieure au schiste.

Le mobilier céramique en place se situe dans la couche jaunâtre et se résume en 4 fragments de céramique regroupés sur 2 m<sup>2</sup>. Aucune organisation évidente associée n'est apparue. Il s'agit de tessons à gros dégraissant de quartz à pâte rouge brique à brune. Ces tessons sont à l'emplacement d'une limite de parcelle autrefois matérialisée par un fossé-talus (renseignements fournis par l'agriculteur). Il s'agit probablement de traces du colmatage de cette limite parcellaire et donc de tessons à l'état détritique et non significatifs.

Prospection au sol : Ce champ fournit en surface une grande quantité de fragments de briques, tuiles et tessons divers d'époque post-médiévale. Des silex taillés (fig 8) y ont été retrouvés associés. L'absence de vestiges concordant dans le sous-sol permet de supposer qu'il s'agit ici aussi d'un épandage.

Deux sondages (tranchée 5 et 6) ont été plus spécialement destinés à aborder le chemin creux (parcelle 131, section AO) subsistant entre la route actuelle et la parcelle 132 section AO.

Face à la réduction du temps imparti au terrassement, nous avons décidé de ne pas sonder le chemin lui-même, ce qui aurait nécessité plusieurs heures de dégagement. Le choix a été orienté sur les tranchées de manière à observer une surface linéaire maximum de la déviation. Ce chemin creux n'a donc pas été directement observé. Il n'en reste pas moins qu'il s'agit d'une impasse. Ce chemin creux est considéré par de nombreux auteurs comme les vestiges possibles de la "voie antique" reliant Corseul à Jublains (Banéat, 1928; Naveau, 1986).

Des deux sondages situés à proximité du chemin, un lui est parallèle (tranchée 5) et a livré des structures creuses de faible profondeur pouvant être remplies de pierres et établis parallèlement à la bordure de la parcelle. Deux fragments de briques d'apparence récente (post-médiévale) et un fragment de faïence y ont été retrouvés associés. Il s'agit manifestement d'ornières comblées, issues de l'exploitation agraire du champ.



Le deuxième sondage perpendiculaire au chemin creux (tranchée 6) a mis en évidence, sous le talus composé de terre végétale, une couche argileuse jaunâtre, interrompue par le tracé du chemin dont le fond se situe à environ 90 cm en contrebas.

Ainsi, l'organisation et les aménagements propres à ce chemin ne nous sont pas actuellement perceptibles. Cette absence d'éléments concrets est limitée par la tradition s'y rattachant et justifie notre choix. Il semble de toutes façons nécessaire de pouvoir procéder à son observation, opération qui devrait pouvoir être menée rapidement et conjointement à des phases d'aménagements.



Parcelle 132 section AO  
tranchée 2, vue du sud.  
Fossé de parcellaire au  
premier plan.

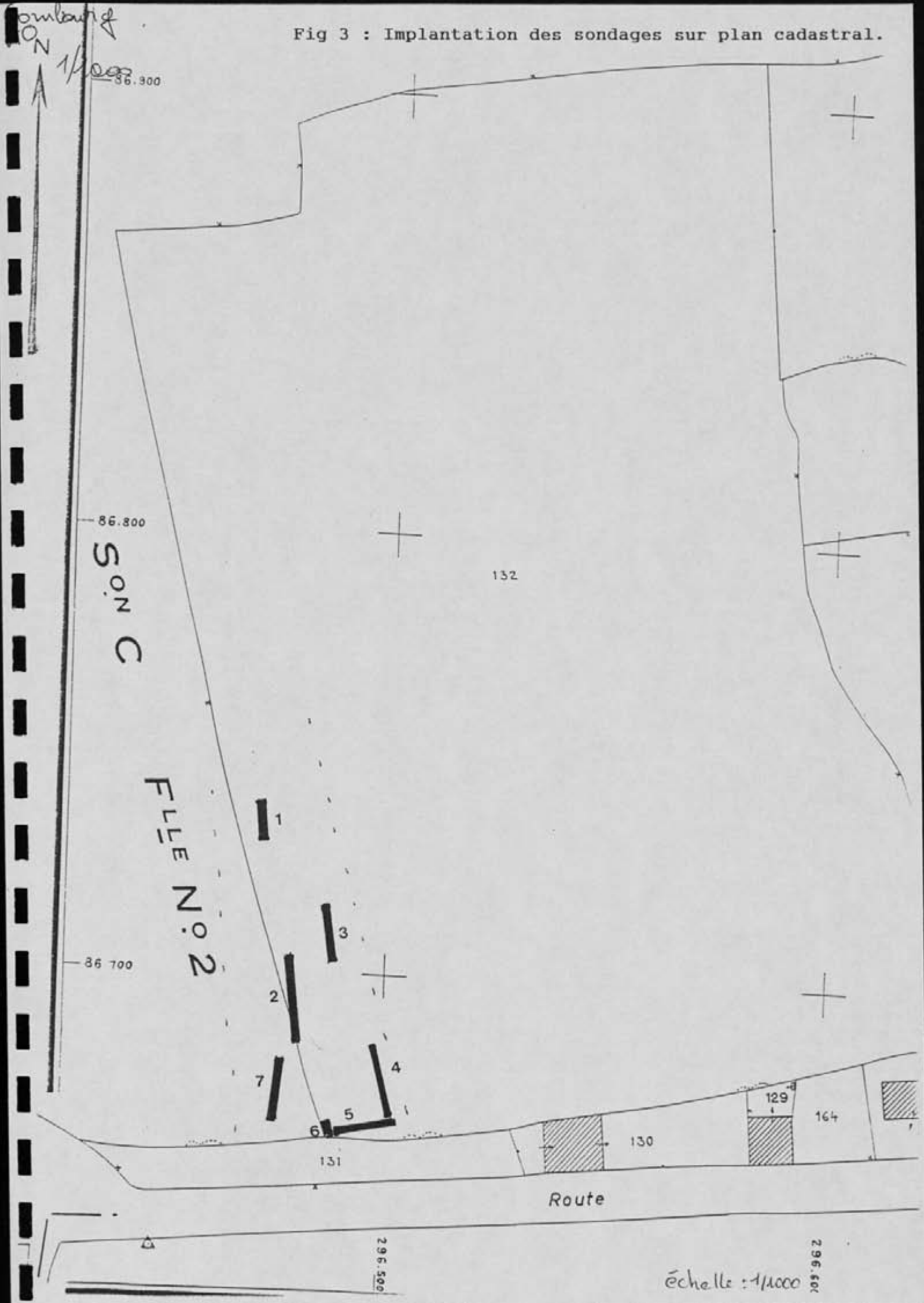


Parcelle 132 section AO.  
Tranchée 4, vue du nord.  
Fossé comblé.



Parcelle 132 section A0; tranchée 5  
Ornières comblées.

Fig 3 : Implantation des sondages sur plan cadastral.



AN  
1/1000



Fig 4 : Implantation des sondages sur plan cadastral. échelle : 1/1000



Fig 5 : Implantation des sondages sur plan cadastral.

Fig 6 : Restitution des coupes stratigraphiques et zonage des couches dans la parcelle 132 A0.

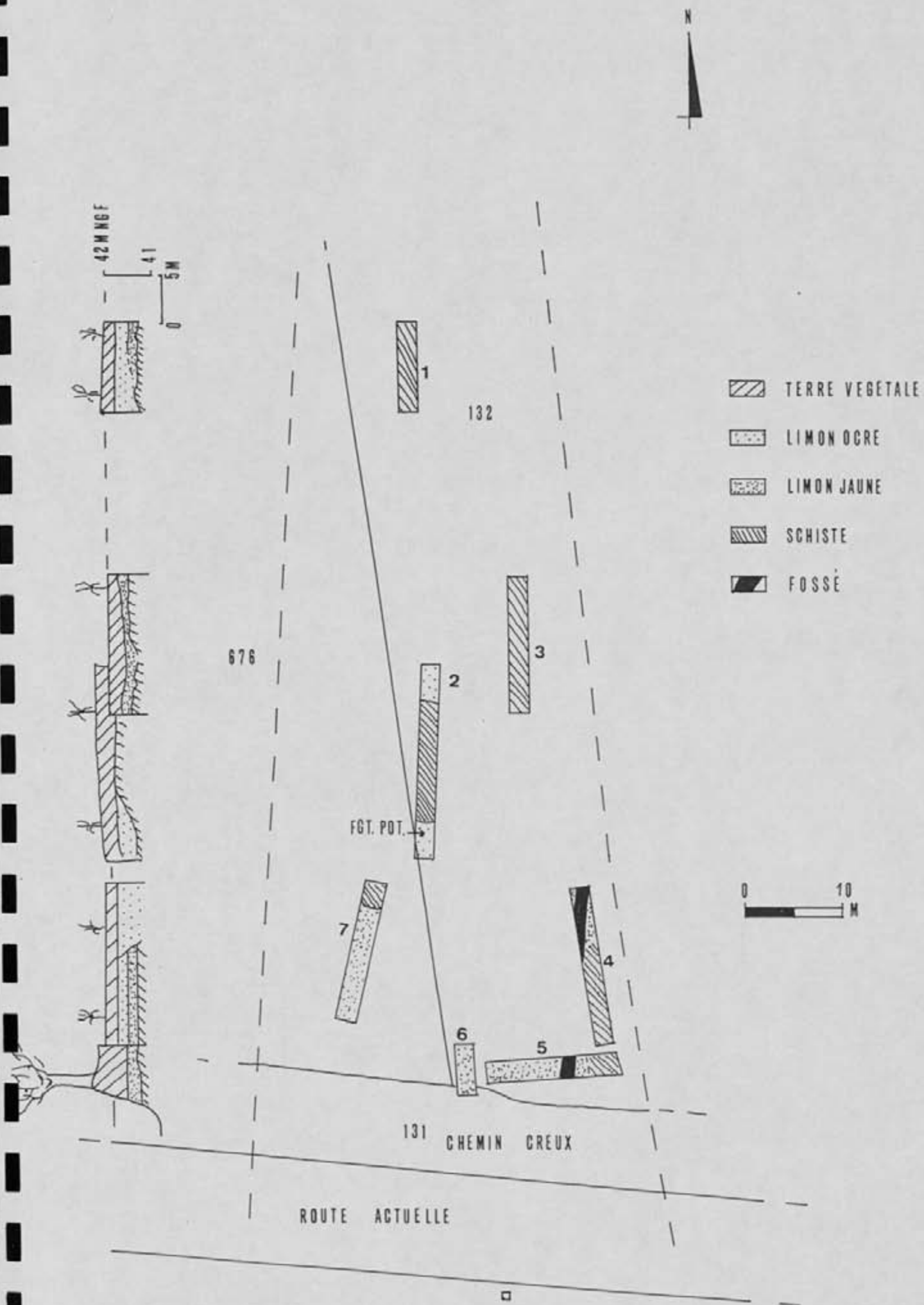




Fig 7 : Cadastre napoléonien, 1826.

Échelle 1/2500





PARCELLES 132 SECTION AO ET 676 SECTION C2



PARCELLES 186-194-196 SECTION AN



Fig 8 : Outillages de silex et éclats de taille découverts en prospection au sol.

### CONCLUSION

Malgré les difficultés d'accès au terrains, il ressort de cette étude que toute la partie sud de la déviation de COMBOURG présentait un environnement peu propice à la découverte de sites archéologiques : sols gorgés d'eau ..... Aucun vestige archéologique manifeste n'est apparu. Tout au plus pouvons-nous poser la question de la nature et de la datation des structures anthropiques apparues sporadiquement dans les tranchées. Mais aucune ne mérite d'étude plus approfondie ou la mise en place d'une fouille de sauvetage.

Il ne reste qu'un point sensible, le passage présumé de la voie romaine CORSEUL-JUBLAINS dans la parcelle 131 section AO. Un suivi des travaux de terrassements dans cette zone est donc indispensable. Il est par conséquent demandé au maître d'ouvrage de bien vouloir faire connaître au Service Régional de l'Archéologie le calendrier des travaux sur ce point précis afin que toutes les observations nécessaires puissent être faites à ce moment-là sans interruption de chantier.

**BIBLIOGRAPHIE:**

BANEAT P. 1928 - Etude sur les voies romaines du département d'Ille-et-Vilaine, Rennes, imp. G. Vatar, 1928, pp 54-47.

LANGOUET L. et FAGUET G., 1984 - Chronique de prospection archéologique 1984 dans les départements d'Ille-et-Vilaine et des Cotes-du-Nord, Dossiers du Ce.R.A.A. n° 12; pp. 11 à 40.

NAVEAU J. 1986 - La voie romaine de Corseul au Mans et l'origine de Laval, La Mayenne archéologie histoire, éd. Société d'archéologie et d'Histoire de la Mayenne, pp. 3 à 51.